

Documents à fournir pour l'inscription
A la conduite accompagnée (AAC)



- ❖ 4 photos d'identités couleur aux normes européennes
- ❖ 1 photocopie de la carte d'identité, du passeport ou carte de séjour recto-verso en cours de validité.
- ❖ Photocopie du permis AM (si vous avez passé le BSR)
- ❖ Photocopie de l'attestation de recensement
- ❖ Photocopie de l'ASSR 2
- ❖ 2 enveloppes timbrées à 20g et 1 enveloppe A4 timbrée à 100g